

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 113

présenté par
Mme Sylvie Bonnet

ARTICLE 7 BIS B

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.